

**Déclaration d'octroi de protection lorsque aucune notification de refus provisoire
n'a été communiquée conformément à la règle 18ter, paragraphe 1, du
Règlement d'exécution du Protocole relatif à l'Arrangement de Madrid, et à
l'article 79, paragraphe 1, du RDMUE**

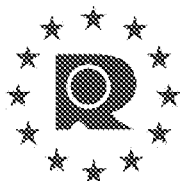
Alicante, le 31/01/2022

Numéro d'enregistrement international: **1612192**
Date de notification: **09/09/2021**
Nom de la titulaire: **Comité International Olympique**
Marque:

Le délai d'opposition ayant expiré sans qu'aucune opposition ou observation n'ait été présentée par des tiers, la marque susmentionnée est acceptée pour l'Union européenne.

Conformément à l'article 190, paragraphe 2, du RMUE, la marque a été publiée le **31/01/2022**.

Conformément à l'article 189, paragraphe 2, du RMUE, elle produit les mêmes effets que l'enregistrement d'une marque en tant que marque de l'Union européenne.



María del Carmen CAVADA IPIÑA